

La lettre devait se ressentir de ce milieu défavorable. Voyons un peu.

Elle ne contient que deux phrases.

*Siècles futurs, vous ne pourrez le croire !*

La première ne compte que dix lignes, *in quarto* ; elle aurait pu en avoir quarante et plus ; cela s'est déjà vu ; mais alors, il s'agissait de faire un accroec à la *cotta* qu'on trouvait *indécente* et de tancer les cérémonies romaines, voir même le cérémoniaire, les accolites, le missel et l'enfant de chœur, peut-être encore le pauvre bodeau, je n'en suis pas bien sûr. Au reste, ce détail ne nous regarde pas, et si j'en parle, c'est par bonté d'âme, afin d'excuser la sobriété de cette première phrase qui se borne à dix pauvres lignes *in quarto*.

Donc, cette phrase relativement courte, s'allonge péniblement " pour affirmer *sans difficulté ni hésitation*, que " son opinion a *toujours été la même*, à savoir, qu'il faut " s'opposer à Montréal ; qu'en conséquence cette ville " ambitieuse doit se contenter de la *concession* de deux " chaires à octroyer par Laval ; qu'en vertu de cette faveur *concédée* à Montréal, Laval a *droit d'être mainte-* " *nué dans sa position* ; que telle est son opinion, en " *conscience et en honneur* ; enfin, qu'on peut la faire con- " naître à *n'importe qui*."

La seconde phrase est pour annoncer à Laval en particulier, et au monde en général, que " tout ce dont il " est fait, *ci-haut allusion*, lui cause une *grande satisfac-* " *tion* : en foi de quoi la lettre se dit *bien amicalement* la " très-humble servante de M. le Recteur,— permission " d'imprimer :— Adieu !!

Or cette lettre, malgré sa lourde phraséologie, pèse encore moins dans la balance que la précédente. Celle-ci a le mérite d'être courte et claire, et de dire, sans chercher midi à quatorze heures :— Québec a droit au Monopole.— Celle-là s'étire, s'allonge, se dandine pésamment pour arriver au même résultat. Elle stipule, cependant, que Montréal pourra ramasser les miettes qui tomberont de la table du " Recteur Magnifique."— Pouah !

Ainsi, ces deux lettres se déclarent en faveur du Monopole, quoique d'une façon différente.— L'une s'empresse de dire nettement : " je verrais cesser ce Monopole avec un extrême regret."